



## Bilan 2010 de l'emploi

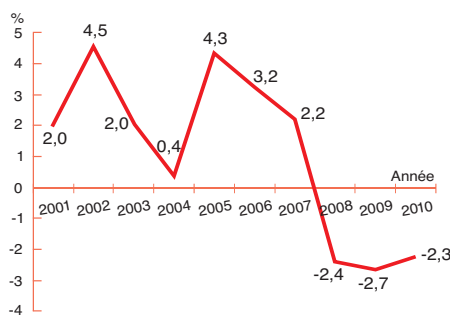
Troisième année de baisse des effectifs salariés

**L'**emploi salarié déclaré à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) diminue pour la troisième année consécutive en 2010 (-2,3 %). Les effectifs s'établissent à 64 800 postes, soit 1 500 en moins sur un an, dont 1 000 perdus dans le tertiaire. Le secteur de la construction est en proportion le plus touché. Parallèlement, les demandeurs d'emploi n'ont jamais été aussi nombreux, face à des offres d'emploi qui progressent beaucoup moins vite. Le nombre de demandes reste à 4 pour une offre d'emploi (toutes offres confondues), et à 13 pour les offres d'emploi normal.

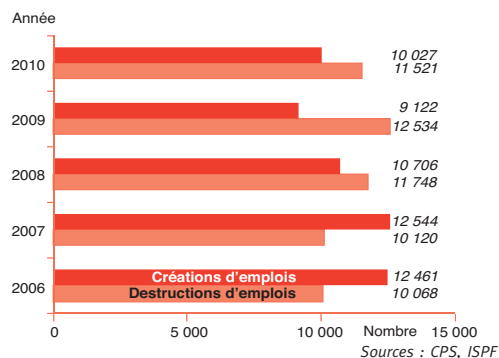
### Effectifs salariés : 1 500 postes en moins

Au 31 décembre 2010, 64 800 emplois salariés sont déclarés à la CPS, soit une baisse de 2,3 % sur un an (-1 500 postes). Les effectifs salariés de la Polynésie française diminuent pour la troisième année consécutive, après 20 ans de hausse. Les entreprises ont dû en effet se restructurer pour dégager des gains de productivité et résister à la crise : elles n'ont offert que 10 000 nouveaux postes en 2010 pour 11 500 postes fermés. Le secteur de la construction est en proportion le plus touché par la baisse de l'emploi salarié.

Taux de croissance des effectifs salariés déclarés à la CPS



Évolution du nombre de créations et destructions d'emplois



### Évolution par secteur d'activité

Le secteur **tertiaire** est le premier pourvoyeur d'emplois salariés, avec 81 % des emplois. Il est le premier contributeur absolu à la baisse des effectifs avec 1 030 postes en moins en 2010 (-2 % par rapport à 2009, soit 68 % de la baisse globale). La principale composante du secteur tertiaire, l'administration publique, perd 675 postes (-4,5 %), les hôtels et restaurants 320 (-4,6 %), le commerce 200 (-2 %), et les transports et communications 130 (-2 %). Quelques activités ont tout de même réussi à créer des postes : les services aux entreprises en ont créé 190, les activités auprès des ménages 184, et la santé, action sociale 53 postes. Les activités auprès des ménages ont été dynamisées par la mise en place du « Chèque Service aux particuliers ». Ce chèque a pour but d'inciter les particuliers à déclarer leurs travailleurs tout en leur garantissant une couverture sociale.

N° 8/2011

Directeur de la publication :  
Stéphan CHALLIER

Auteur de la publication :  
Claire TALVARD

Réalisation : ISPF

Dépôt légal : Octobre 2011  
ISSN 1247-7370  
©ISPF 2011

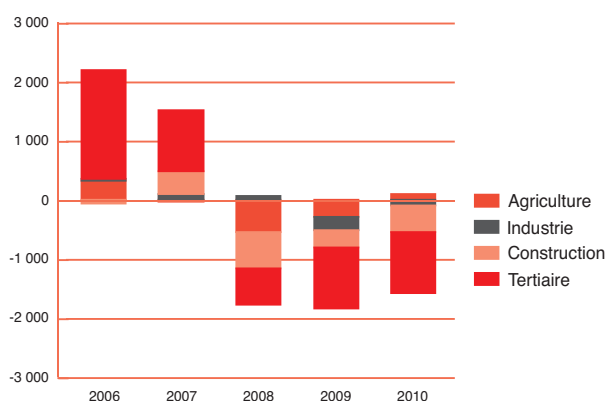
B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti  
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52  
Courriel : ispf@ispf.pf  
Site internet : www.ispf.pf

Le secteur de la **construction** poursuit la baisse de ses effectifs entamée il y a trois ans (-8,6 % en 2010), si bien qu'il ne représente plus que 7,7 % des effectifs salariés déclarés à la CPS, contre 9 % en 2007. Les activités du gros œuvre (46 % des emplois du secteur) perdent 250 postes (-10 %), celles du second œuvre 120 (-7,8 %), et celles des travaux publics 100 (-7 %).

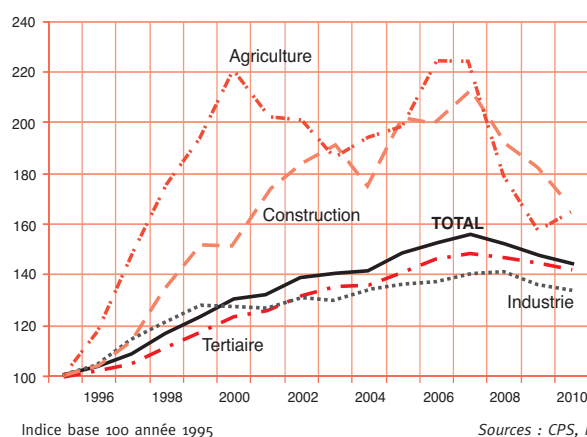
Les effectifs de l'**industrie** ont diminué de 2 % en 2010 (-90 postes), soit à un rythme moins rapide qu'en 2009. Les industries manufacturières ont supprimé 110 postes nets, tandis que les activités de production et distribution d'électricité, gaz et eau ont créé 20 postes. Les effectifs sont stables dans les industries extractives.

L'**agriculture** augmente ses effectifs de 86 postes grâce aux activités de pêche, aquaculture (+133 postes) tandis que les autres activités agricoles perdent 47 postes.

**Contribution à la création d'emploi salarié par grand secteur**



**Évolution de l'emploi salarié**



**Évolution du nombre de postes par secteur**

Secteur d'activité	Année		Variation 2010 / 2009	
	2010	2009	absolue	relative
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Administration publique	14 221	14 895	-674	-4,5
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	9 799	9 993	-194	-1,9
Hôtels et restaurants	6 582	6 900	-318	-4,6
Transports et communications	6 356	6 484	-128	-2,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	5 044	4 931	113	2,3
Construction	4 993	5 464	-471	-8,6
Industrie manufacturière	4 365	4 475	-110	-2,5
Santé et action sociale	3 623	3 570	53	1,5
Services collectifs, sociaux et personnels	3 072	3 066	6	0,2
Activités financières	1 627	1 638	-11	-0,7
Activités des ménages	1 584	1 400	184	13,1
Pêche, aquaculture, services annexes	1 336	1 203	133	11,1
Agriculture, chasse, sylviculture	727	774	-47	-6,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	700	678	22	3,2
Éducation	573	633	-60	-9,5
Industries extractives	170	170	-	0,0
<b>Total</b>	<b>64 772</b>	<b>66 274</b>	<b>-1 502</b>	<b>-2,3</b>

Sources : CPS, ISPF

### Évolution du secteur privé et du secteur public

En 2010, le **secteur public** a supprimé presque autant de postes (-674 postes nets) que le **secteur privé** (-800) qui représente les trois quarts de l'emploi salarié. La baisse relative est donc bien plus forte pour le secteur public (-4 %, contre -1,7 % pour le privé), confronté à une situation financière particulièrement difficile. L'administration territoriale (15 % de l'emploi salarié global) a supprimé 470 postes (-4,6 %), sa plus grosse réduction d'effectifs après celle de 2003 (-335 postes), et l'administration communale 180 postes (-3,5 %).

Dans le secteur privé, les effectifs des Sociétés Anonymes continuent de diminuer (-580 postes) pour une perte cumulée de 2 600 postes sur les cinq dernières années). Cette évolution est le fait de modifications de statut des entreprises qui voient dans les Sociétés Anonymes Simplifiées, une forme juridique plus attrayante ; ainsi les effectifs des S.A.S augmentent de 300 postes (+7,2 %) ; pour représenter 4 400 postes au 31 décembre 2010.

En 2010, l'ensemble du personnel d'État présent en Polynésie française<sup>1</sup> augmente de 2,1 % sur un an, soit 11 520 personnes, dont 80 % est du personnel civil.

#### Le personnel d'État en Polynésie française (incluant le personnel enseignant du primaire et du secondaire)

Année	2006	2007	2008	2009	2010*
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>
Forces armées (Militaires uniquement)	2 455	2 485	2 217	2 290	2 272
Personnel civil (y compris personnels civils des Forces Armées)	9 351	9 503	8 873	8 995	9 248
<b>Total</b>	<b>11 806</b>	<b>11 988</b>	<b>11 090</b>	<b>11 285</b>	<b>11 520</b>

\* : Chiffres provisoires (y compris les auxiliaires de l'enseignement).

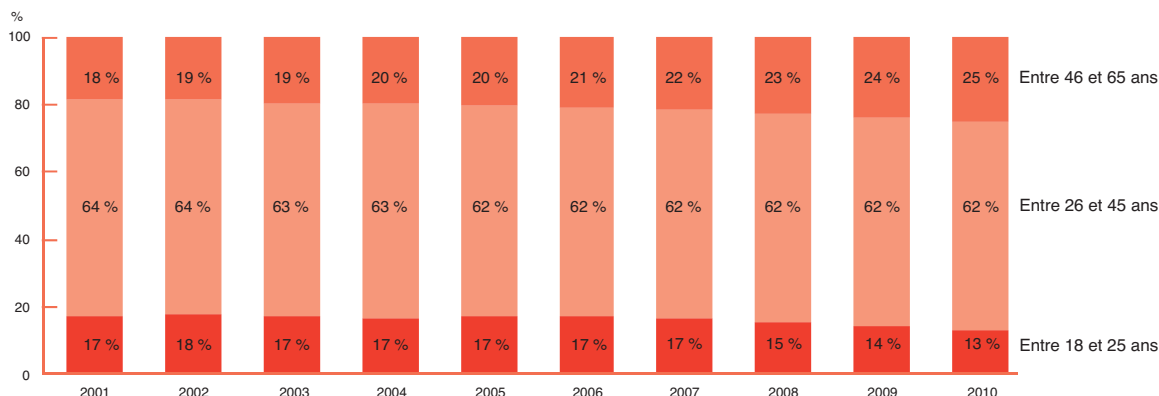
Source : Haut Commissariat de la République en Polynésie française

### Évolution de la structure des effectifs salariés

Dans l'ensemble, la structure des emplois salariés reste inchangée avec 56 % des emplois occupés par des hommes, une majorité d'emplois salariés occupés par des hommes âgés entre 26 et 45 ans (62 %), et un emploi principalement déclaré aux Îles Du Vent (89 % des emplois).

En revanche, dans un contexte économique difficile, où les embauches se font plus rares, et où les petits salaires sont les premiers à être débauchés (bien souvent de jeunes employés), la part des moins de 35 ans tend à diminuer parmi les postes occupés, tandis que celle des plus de 35 ans progresse au fil des ans.

#### Structure des effectifs salariés par tranche d'âge



Sources : SEFI, ISPF

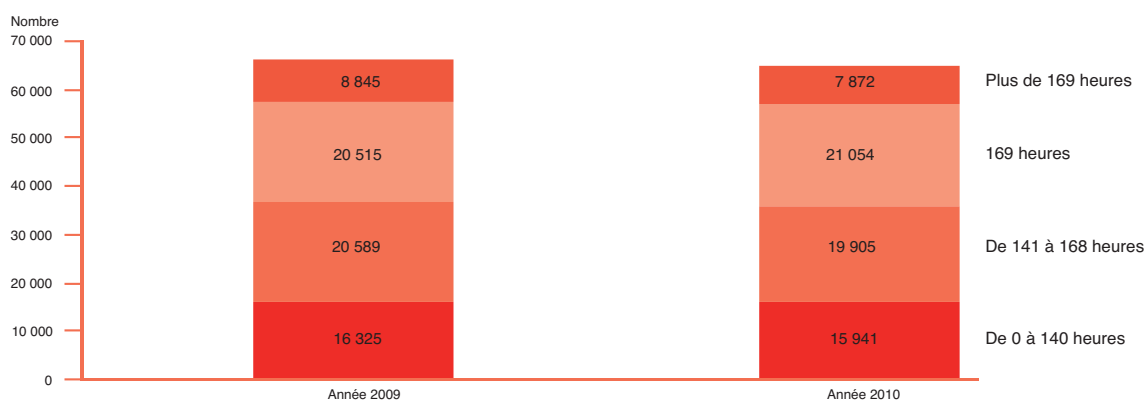
<sup>1</sup> : Comprend le personnel d'État déclaré à la CPS et celui non déclaré à la CPS (le plus souvent déclarés à la sécurité sociale).

## La durée moyenne du travail salarié

Le nombre d'emplois de moins de 169 heures par mois recule de 3 % et représente 55 % des salariés polynésiens. Le nombre de salariés travaillant 169 heures et plus baisse quant à lui de 1 %. Ces deux effets se traduisent par une diminution de 2 % de la durée globale de travail en 2010 (114 millions d'heures). La durée moyenne de travail pour un salarié polynésien reste stable à 147 heures par mois.

Cependant, ramené en équivalent temps plein (169 h/mois), le nombre de postes diminue de 1,7 % par rapport à 2009 (56 200). Ces mouvements significatifs autour de la durée mensuelle du travail s'expliquent pour partie par les difficultés économiques que traversent les entreprises polynésiennes. Ces dernières sont souvent poussées à revoir le temps de travail de leurs salariés à la baisse plutôt que de licencier, s'appuyant sur l'Incitation au Maintien de l'Emploi (I.M.E.) mise en place en juin 2009. L'objectif de ce dispositif est d'éviter les licenciements pour motif économique dans les entreprises qui sont contraintes de réduire leur activité compte tenu de la conjoncture économique ou d'un sinistre de caractère exceptionnel, en prenant en charge une partie de la perte de salaire subie par le salarié du fait de la réduction de son temps de travail. En 2009 (7 mois de l'année) elle a concerné 4 100 salariés, puis 7 100 en 2010.

### Nombre d'emplois salariés par tranche d'heures travaillées mensuellement



Sources : CPS, ISPF

### Durée moyenne mensuelle du travail

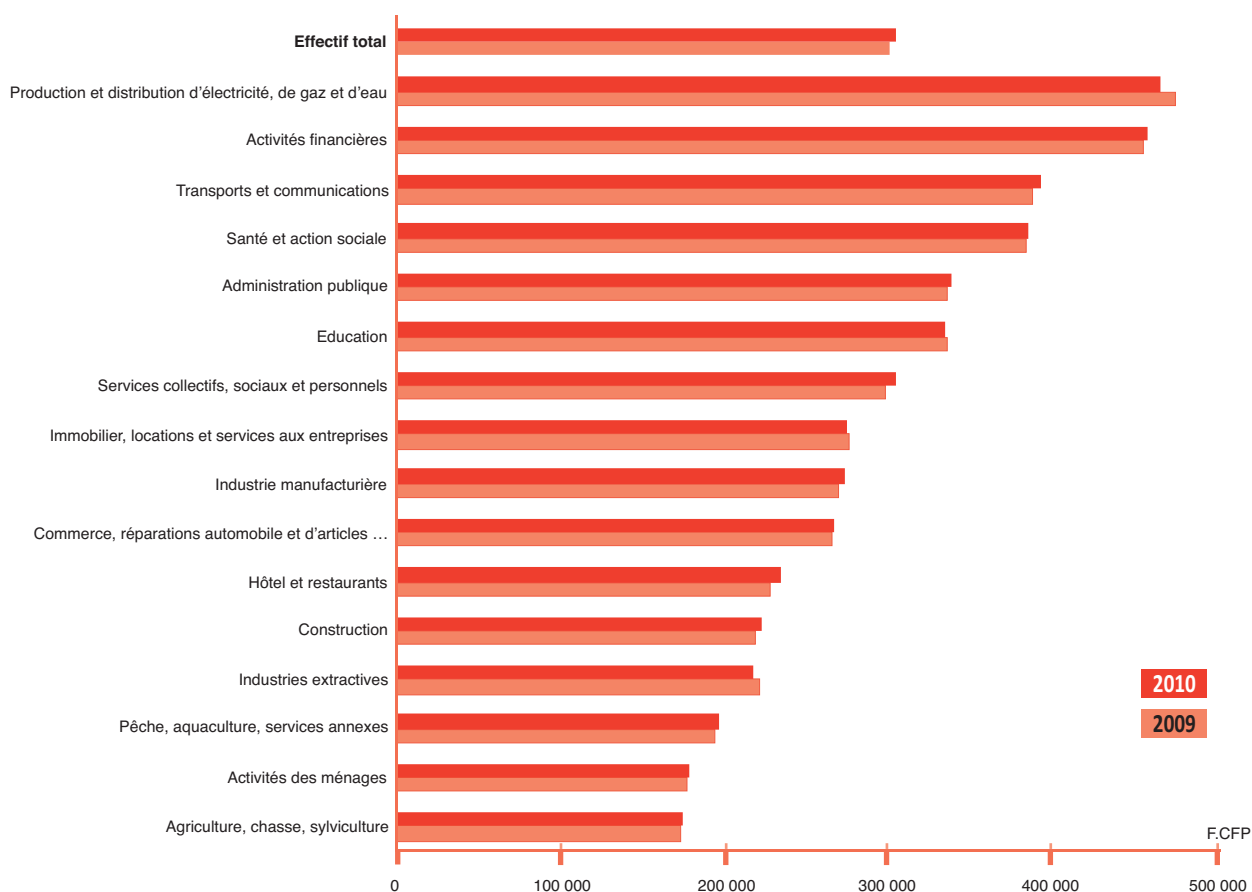
Année	2006	2007	2008	2009	2010	Var. 2010/2009
<i>Unité :</i>	<i>nombre d'heures</i>					<i>%</i>
<b>Agriculture</b>	<b>144,6</b>	<b>144,7</b>	<b>140,5</b>	<b>127,6</b>	<b>127,6</b>	<b>0,0</b>
Agriculture, chasse, sylviculture	134,0	135,9	134,6	130,9	130,5	-0,3
Pêche, aquaculture	148,9	148,2	143,1	125,4	125,9	0,3
<b>Industrie</b>	<b>158,3</b>	<b>159,2</b>	<b>159,5</b>	<b>158,5</b>	<b>158,1</b>	<b>-0,2</b>
Industries extractives	149,6	152,0	152,2	151,6	151,8	0,1
Industrie manufacturière	157,4	158,2	158,4	157,0	156,6	-0,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	168,4	169,2	170,3	170,0	169,5	-0,3
<b>Construction</b>	<b>146,8</b>	<b>146,7</b>	<b>148,0</b>	<b>145,2</b>	<b>145,3</b>	<b>0,1</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>147,6</b>	<b>147,0</b>	<b>147,2</b>	<b>146,2</b>	<b>146,8</b>	<b>0,4</b>
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	155,2	155,3	155,6	155,0	154,2	-0,5
Hôtels et restaurants	140,3	141,3	141,6	137,9	135,6	-1,7
Transports et communications	145,1	144,9	145,7	144,8	145,0	0,1
Activités financières	160,7	160,6	161,1	160,9	161,0	0,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	134,3	133,6	134,2	133,4	134,5	0,8
Administration publique	159,1	157,0	157,3	156,4	160,4	2,6
Éducation	139,2	131,0	133,1	134,1	139,7	4,2
Santé et action sociale	151,0	151,9	150,7	149,8	149,8	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	137,7	136,6	136,7	136,6	135,2	-1,1
Services domestiques	64,4	62,8	63,6	63,7	61,1	-4,1
<b>Total général</b>	<b>148,2</b>	<b>147,8</b>	<b>148,0</b>	<b>146,6</b>	<b>147,0</b>	<b>0,3</b>

Sources : CPS, ISPF

## Les bas salaires victimes de la crise

En 2010, la masse salariale versée aux travailleurs inscrits au Régime Général des Salariés est en baisse pour la deuxième année consécutive. Elle s'élève à 206 milliards de F.CFP fin 2010 (-1 %). Cette baisse de la masse salariale, conjuguée à une baisse plus importante des effectifs salariés, provoque mécaniquement une hausse du salaire moyen. Ce sont les postes à temps partiel et ceux offrant des niveaux de rémunération inférieurs à 150 000 F.CFP qui ont été supprimés (80 % des suppressions), alors que le nombre de postes rémunérés au-delà de 400 000 F.CFP progresse. Le salaire moyen en équivalent temps plein augmente ainsi de 1,2 % à 305 500 F.CFP, avec un SMIG (brut) qui reste stable à 145 306 F.CFP en 2010, et ce, depuis septembre 2008.

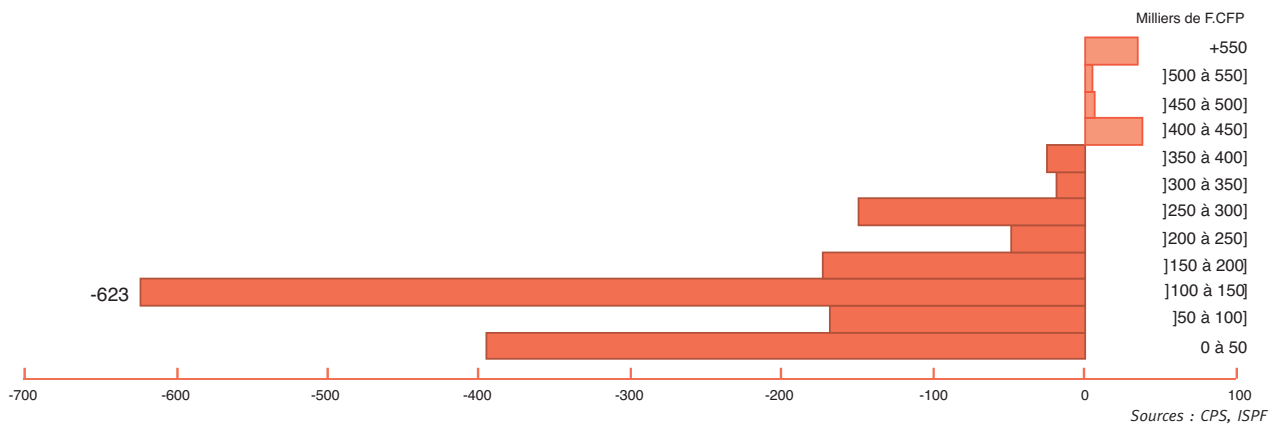
Salaire moyen (équivalent temps plein) par secteur d'activité



Sources : CPS, ISPF

Ces différences dans le temps de travail, les qualifications et les secteurs d'activité des salariés amènent de fortes disparités en terme de rémunération. En 2010, 80 % des suppressions d'emplois ont eu lieu pour des postes payés moins de 150 000 F.CFP par mois, alors que ces postes à faible rémunération ne représentent que 27 % des emplois. Ainsi, ce sont surtout des postes à bas salaires ou faible quantité de travail qui ont été supprimés. Seuls les postes étant rémunérés entre 250 et 300 000 F.CFP (8 % des postes) ont connu une baisse aussi importante

**Évolution du nombre d'emplois annuel moyen par tranche de salaire**



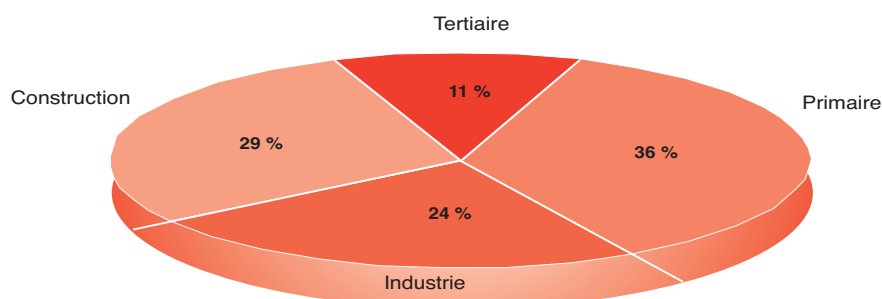
**L'emploi non salarié**

En Polynésie française, le marché de l'emploi reflète encore la coexistence de deux modèles de développement : un secteur moderne et structuré avec l'emploi salarié à destination des entreprises et des administrations ; un secteur traditionnel avec l'emploi non salarié encore largement tourné vers l'autosubsistance, où vies domestique et économique sont étroitement mêlées l'une à l'autre.

Il y a ainsi 10 450 personnes déclarées au Régime des Non Salariés<sup>2</sup> à la CPS au 31 décembre 2010, soit la troisième baisse annuelle consécutive (-2,2 %) qui fait revenir ses effectifs au niveau de 2006. Ce type d'activité, qui correspond souvent à de la sous-traitance, est le premier amortisseur de crise pour les entreprises. Ces personnes, à leur compte, sont majoritairement des hommes (63 %) et travaillent principalement dans le secteur tertiaire (66 % des non salariés).

Au global, en cumulant les salariés et les non salariés, ce sont 75 000 personnes qui sont concernées par le ralentissement de l'économie. Même si 66 % des non salariés sont dans le secteur tertiaire, ces postes non-salariés ne représentent que 9 % des emplois du tertiaire, alors que dans le secteur primaire les non salariés représentent 29 % des emplois.

**Part des emplois non salariés dans les emplois globaux par secteur d'activité**



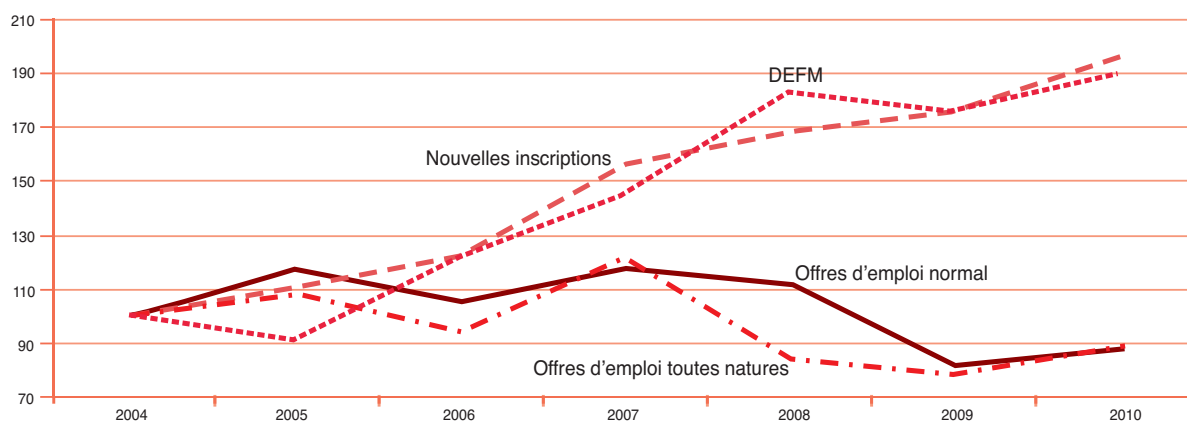
Sources : CPS, ISPF

**2 :** Il s'agit du régime social auquel sont notamment obligatoirement affiliées les personnes résidant depuis plus de 6 mois de manière continue en Polynésie française, - ne remplissant pas les conditions d'assujettissement ou d'ouverture effective des droits auprès de l'un des régimes obligatoires (régime des salariés ou sécurité sociale), en qualité d'ouvrant droit ou d'ayant droit, - et dont les revenus bruts mensuels individuels ou du couple, déclarés sur une base annuelle sont supérieurs ou égaux à 87 346 F.CFP.

## Marché du travail : peu d'offres, plus de demandes

La baisse de l'emploi salarié s'accorde avec des indicateurs du marché du travail qui restent mal orientés. Les demandeurs d'emploi sont de plus en plus nombreux à s'inscrire au Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles (S.E.F.I.), alors que les offres d'emploi sont en baisse.

Indice sur l'évolution des offres et demandes d'emploi enregistrées au SEFI



Base 100, année 2004

Sources : SEFI, ISPF

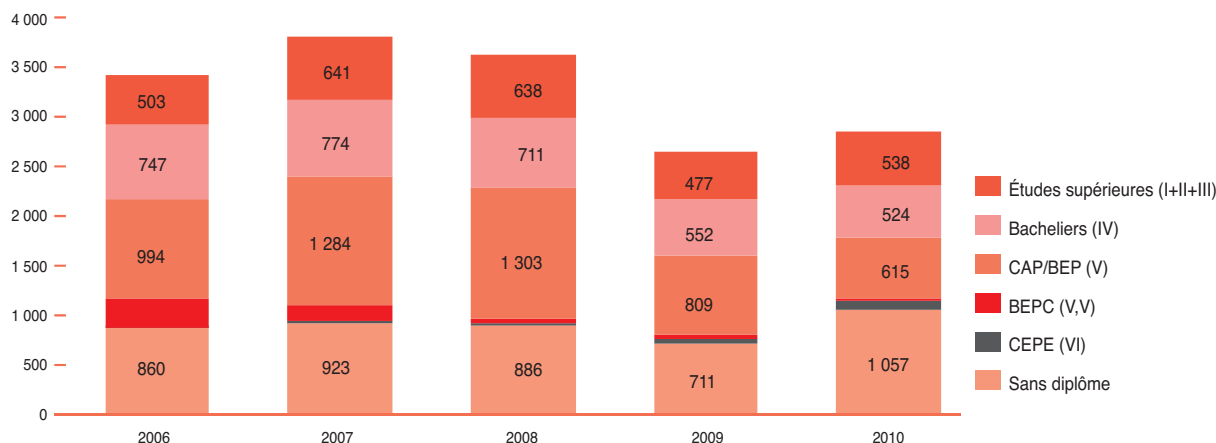
### Des offres d'emploi normales en hausse mais insuffisantes

En 2010, 2 800 offres d'**emploi normal** ont été déposées au Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion, soit 200 offres supplémentaires par rapport à 2009 (+7,6 %). Ce volume d'offre demeure pourtant à un niveau bien inférieur à la moyenne des dix dernières années (3 400). Quotidiennement, le S.E.F.I. maintient ainsi un stock d'environ 200 à 250 offres d'emploi normal à pourvoir, contre environ 300 à 350 quand la conjoncture est favorable (années 2000).

Les offres d'emploi normal des employeurs se sont réorientées vers les demandeurs d'emploi non diplômés : le nombre de d'offres d'emploi non qualifié (39 % des offres) est en hausse<sup>3</sup> de 50 % sur un an, hausse dopée pour moitié par le tournage du film « l'ordre et la morale ». Les offres d'emploi à destination des diplômés d'études supérieures sont elles aussi en hausse (+13 %), concentrant ainsi 19 % des offres totales d'emploi normal. Les postes offerts pour les titulaires de diplômes intermédiaires de niveau CAP/BEP ou Baccalauréat demeurent prépondérants (40 %), malgré une baisse de 16 %.

<sup>3</sup> : +23 % si l'on enlève les 200 postes offerts (en CDD) dans le cadre exceptionnel du film l'Ordre et la Morale.

### Offres d'emploi normal - Niveau scolaire requis



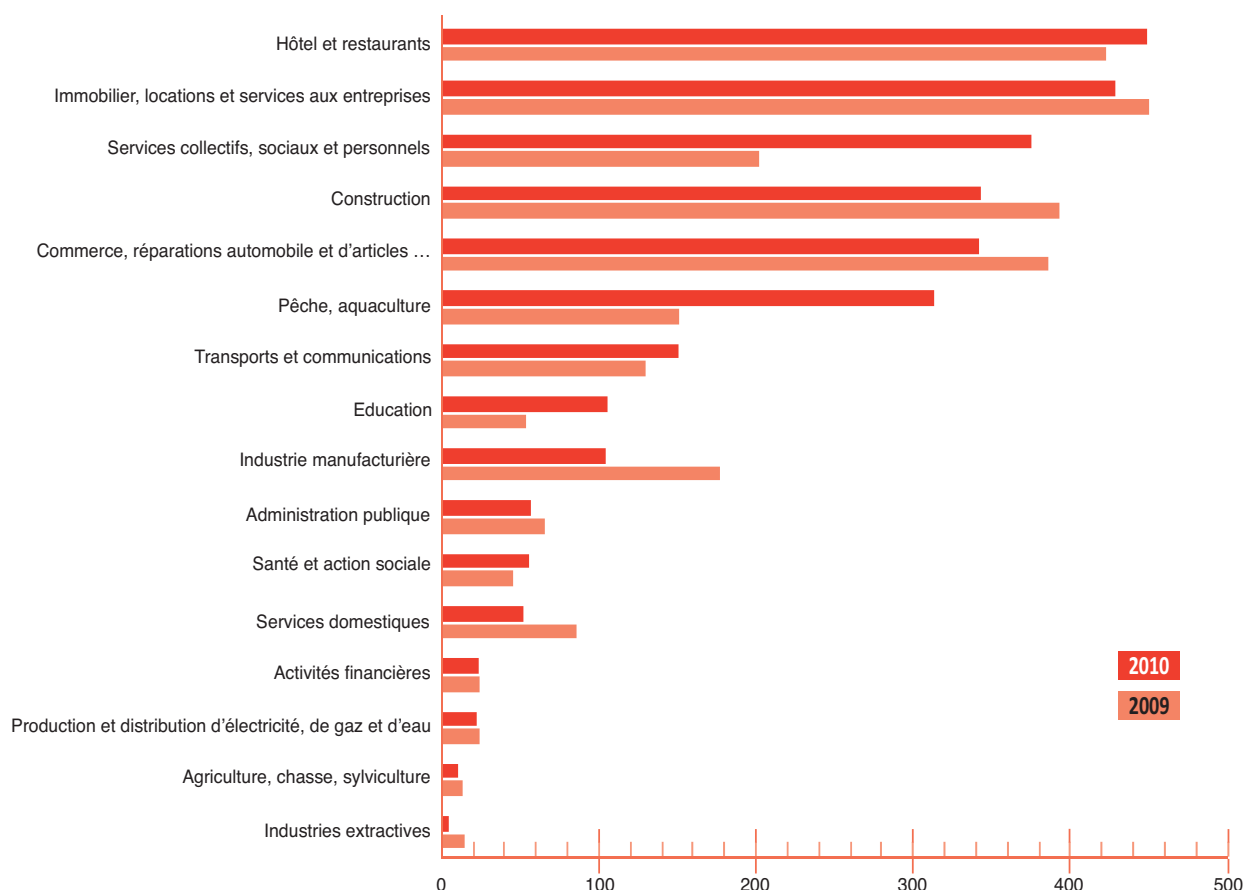
Sources : SEFI, ISPF

Parmi les diplômés, les domaines de formation les plus recherchés en 2010 par les employeurs sont toujours les mêmes : l'hôtellerie, restauration, tourisme ont eu le plus de propositions d'embauche (10,5 %), suivis par le commerce (10 %), les secteurs du BTP, architecture et économie, gestion, finances (8 %).

Les contrats à durée déterminée représentent 56 % des offres d'emploi normal (1 580 postes, -2 % par rapport à 2009) alors que les offres en CDI progressent de 22 % à 1 150 postes et représentent 41 % des offres. Sans les offres exceptionnelles liées au tournage du film, les offres en CDD auraient baissé de 15 % en 2010. La hausse du nombre de CDI offerts s'explique en partie par les raisons d'embauche des entreprises. En 2010, un quart des offres d'emploi correspond à des créations de postes, alors que le reste des offres traduit un « turn over » important. Ces offres destinées à remplacer des départs sont en hausse de 25 %, pour dépasser, pour la première fois depuis 2006, les 2 000 offres.

Le secteur d'activité qui propose le plus de postes demeure celui des hôtels et restaurants à l'origine de 15 % des offres d'emploi normal, ce qui s'explique par une forte rotation de la main-d'œuvre. Les activités des services aux entreprises ont connu une forte croissance de leurs offres depuis deux ans suite à une recrudescence d'activité dans les agences de travail temporaire tout comme pour les services collectifs sociaux et personnels avec la création de nombreuses associations. Les offres d'emploi issues des deux secteurs historiquement les plus offreurs, la construction et le commerce sont en retrait respectifs de 13 % et 11 %.

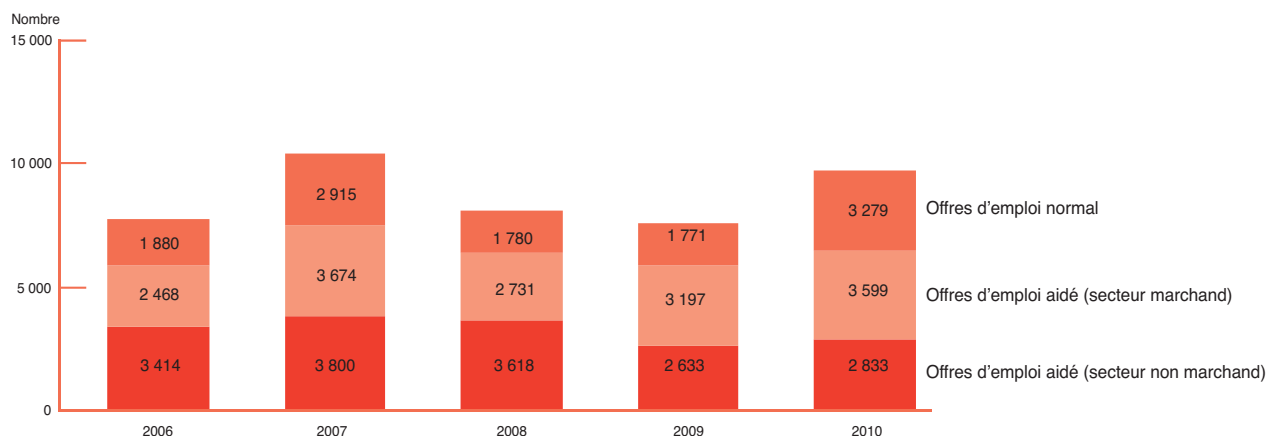


**Offres d'emploi normal par secteur d'activité**

*Sources : SEFI, ISPF*

Dans la continuité de l'année 2009, les **offres d'emploi aidé dans le secteur marchand** (qui sont essentiellement des contrats à durée déterminée) sont en hausse (+12 %, 3 600 postes) ce qui traduit un besoin des entreprises. Les offres du type « stage en entreprise » représentent les deux tiers de l'offre aidée du secteur marchand, tandis que les contrats aidés (apprentissage, contrat pour l'emploi durable...) n'en représentent qu'un tiers. Les aides à la création d'activité sont moins fréquentes avec 32 aides en 2010 contre 364 en 2007. Cette baisse est liée aux modifications, en 2008 des critères de sélection afin de ne retenir que les dossiers pour lesquels les porteurs de projet ont mobilisé des moyens réels (emprunt bancaire, micro-crédit ou demande d'A.C.D.E.).

Au total, le nombre d'**offres d'emploi de toutes natures** proposées par le S.E.F.I. en 2010 s'établit à 11 350 offres (+20 % sur un an), un niveau équivalent à la moyenne des 10 dernières années grâce à une recrudescence des offres d'emploi aidé.

**Offres d'emploi**  
(hors formation professionnelle)



Sources : SEFI, ISPF

**Des demandeurs toujours plus nombreux**

En moyenne en 2010, 9 075 personnes étaient en recherche d'emploi chaque fin de mois (+10 % sur un an, soit +560 personnes en moyenne). Ce stock est en constante augmentation depuis 5 ans, et a doublé sa valeur sur cette période. Il est alimenté tout au long de l'année par les nouvelles inscriptions qui continuent de croître, et enregistrent leur 6<sup>ème</sup> année de hausse pour atteindre deux fois le niveau de 2004, soit 34 200 nouvelles demandes d'emploi (+11 % sur un an, +3 500 inscriptions). Ces demandes, plus nombreuses, ont concerné un nombre de demandeurs différents plus élevé également (un demandeur peut s'inscrire plusieurs fois, mais une seule inscription est active). Ils étaient 28 200 en 2010, soit une hausse de 25 % (+5 600 personnes). Le nombre de primo-demandeurs progresse aussi pour s'établir à 6 800 personnes (+4 %, +230).

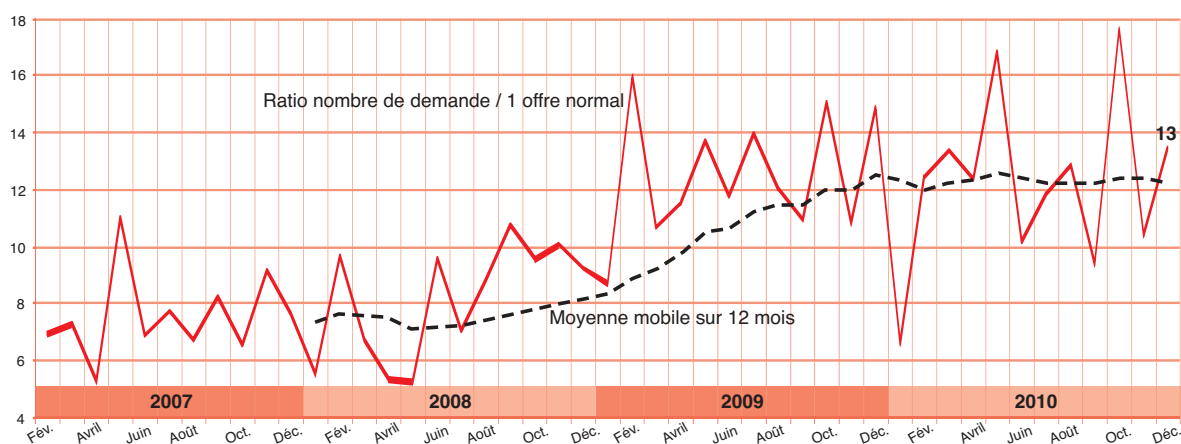
Les caractéristiques des demandeurs évoluent peu : ce sont majoritairement des femmes, avec moins de deux ans d'expérience, inscrites au S.E.F.I. depuis moins de 3 mois (80 % des DEFM, en hausse de 11 %). En revanche, le niveau scolaire moyen du demandeur diminue sous l'impulsion d'une baisse du nombre de diplômés d'études supérieures (-32 %, soit 800 demandes non satisfaites en moyenne à chaque fin de mois), tandis que les non diplômés (niveau primaire) sont plus nombreux (3 200 demandeurs, soit +28 %). Le premier motif d'inscription est le stage de formation professionnelle en 2010 (30 % des inscriptions, +40 % par rapport à 2009), en corrélation avec une hausse de l'offre correspondante. La recherche d'un emploi suite à la fin d'un contrat regroupe toujours un quart de la demande (+3 % par rapport à 2009). Les premières demandes d'emploi (18 % de la demande) augmentent de 10 %, les personnes cherchant à reprendre une activité après une période d'inactivité (16 % de la demande) sont moins nombreuses (-8 %). On notera une tendance lourde sur les cinq dernières années à la reprise d'activité (demandes multipliées par trois), et à la recherche d'un complément de formation professionnelle. La forte hausse des personnes venant s'inscrire suite à une fin de contrat confirme la prédominance des contrats temporaires. Le nombre de personnes en poste cherchant un autre emploi est en hausse assez inattendue depuis 2007 (+6 % en 2010).

Parallèlement, les inscriptions suite à une démission sont moins nombreuses (-1,1 %), tandis que celles suite à un licenciement économique augmentent de 43 %, et celles suite à un licenciement pour un autre motif de 28 %.

Enfin, les personnes en fin d'activité indépendante augmentent de 4 %, tandis que celles cherchant à créer une entreprise diminuent de 30 %.

**Nouvelles inscriptions - Motif d'inscription**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Variations	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	Poids 2010 %	2010/2009 %
<b>Motif d'inscription</b>	<b>21 289</b>	<b>27 469</b>	<b>29 440</b>	<b>30 735</b>	<b>34,208</b>	<b>100</b>	<b>11,3</b>
Fin de contrat/chantier/stage	5 298	6 425	7 067	7 814	8 047	23,5	3,0
Cherche à faire un stage de formation professionnelle	4 092	7 571	6 950	7 217	10 179	29,8	41,0
Reprise d'activité	3 461	4 723	5 249	5 797	5 326	15,6	-8,1
Première demande d'emploi	4 737	4 116	5 060	5 580	6 136	17,9	10,0
Travaille actuellement mais cherche un autre emploi	1 562	1 883	2 109	1 974	2 091	6,1	5,9
Démission	1 236	1 002	861	829	820	2,4	-1,1
Création d'entreprise	-	708	611	508	357	1,0	-29,7
Licenciement économique	275	258	270	418	597	1,7	42,8
Fin d'activité indépendante	481	566	1 003	378	393	1,1	4,0
Licenciement pour autre motif	147	158	153	118	151	0,4	28,0
Autres	-	59	107	102	111	0,3	8,8

*Sources : SEFI, ISPF*
**Un marché du travail toujours très tendu**
**Ratio nombre de demande(s) pour 1 offre d'emploi normal\***


\* : différent du nombre de postulants sur une offre d'emploi normal. Ce ratio est un indicateur permettant d'appréhender les déséquilibres sur le marché du travail (trop de demandes, pas assez d'offres...). Ici l'analyse est faite par rapport aux offres d'emploi normal, qui sont des offres spontanées de la part des employeurs, reflétant ainsi au mieux l'état du marché du travail.

*Sources : SEFI, ISPF*

En 2010, le nombre moyen de demandes pour une offre d'emploi est stable par rapport à 2009. Il s'élève à 3 pour l'ensemble des offres, à 4 pour l'ensemble des offres hors formation professionnelle, et à 13 pour les offres d'emploi normal.

Le ratio varie en fonction du niveau scolaire et du domaine de formation. Le marché du travail a été particulièrement tendu pour les non ou peu diplômés en 2010 ; avec un diplôme inférieur ou équivalent au brevet des collèges, on dénombre 75 demandes pour 1 offre de même type (4 fois plus qu'en 2009). Ce ratio n'est plus que de 13 pour les CAP/BEP (+4) et les bacheliers (+2), et enfin 5 pour les diplômés du supérieur (stable).

Suivant le domaine de formation choisi, la concurrence est aussi plus ou moins rude. Les domaines de formation les plus proches de l'équilibre entre l'offre et la demande de travail sont ceux formant aux métiers de la construction, de la Sécurité et surveillance, du transport et logistique, de la coiffure et esthétique, du commerce, de l'hôtellerie, restauration, tourisme, du droit, et de l'informatique. En revanche, les tensions sont plus fortes pour les titulaires d'un diplôme dans les métiers d'art, dans l'économie, gestion ou finance, dans l'information et communication, dans les sciences ou encore dans le secrétariat, en raison d'une forte demande face à des offres insuffisantes.

### Nouvelles offres d'emplois proposées par le SEFI

Unité :		Année	2006	2007	2008	2009	2010	Var. 2010/2009
			nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
<b>I. Offres d'emploi</b>			<b>5 882</b>	<b>7 474</b>	<b>6 349</b>	<b>5 830</b>	<b>6 432</b>	<b>10</b>
dont	Offres d'emploi normal		3 414	3 800	3 618	2 633	2 833	8
	<b>Offres d'emploi aidé (secteur marchand)</b>		<b>2 468</b>	<b>3 674</b>	<b>2 731</b>	<b>3 197</b>	<b>3 599</b>	<b>13</b>
	<b>dont : 1. Contrats en entreprise</b>		<b>767</b>	<b>730</b>	<b>829</b>	<b>1 058</b>	<b>1 308</b>	<b>24</b>
	Offres CED		720	664	747	745	678	-9
	Offres APP		28	12	11	9	8	-11
	Offres CTH		19	54	71	36	569	1 481
	Offres CRE		-	-	-	268	53	-80
	<b>2. Stages en entreprise</b>		<b>1 448</b>	<b>2 580</b>	<b>1 779</b>	<b>2 054</b>	<b>2 259</b>	<b>10</b>
	Offres CPIA		1 063	1 919	1 387	1 510	1 744	15
	Offres SIE		148	355	192	292	247	-15
	Offres STH		237	306	200	252	268	6
	<b>3. Aides à la création d'entreprise</b>		<b>253</b>	<b>364</b>	<b>123</b>	<b>85</b>	<b>32</b>	<b>-62</b>
	Offres ICRA		253	364	123	85	32	-62
<b>II. Offres de stage de formation</b>			<b>4 767</b>	<b>4 230</b>	<b>2 016</b>	<b>1 881</b>	<b>1 636</b>	<b>-13</b>
dont	Demandeurs		1 140	1 162	1 376	1 016	1 578	55
	Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)		127	366	281	782	25	-97
	Formation et Accompagnements ICRA		478	901	299	83	33	-60
<b>III. Offres d'insertion (secteur non marchand)</b>			<b>1 880</b>	<b>2 915</b>	<b>1 780</b>	<b>1 771</b>	<b>3 279</b>	<b>85</b>
dont	Offres de stages CPIA		804	2 003	1 388	1 771	2 840	60
	Offres de stages CDL		1 076	912	392	0	439	-
<b>Offres d'emploi de toutes natures (I+II+III)</b>			<b>12 529</b>	<b>14 619</b>	<b>10 145</b>	<b>9 482</b>	<b>11 347</b>	<b>20</b>
<b>Offres d'emploi de toutes natures - Hors Formation Salariés *</b>			<b>9 507</b>	<b>12 818</b>	<b>10 085</b>	<b>9 482</b>	<b>11 347</b>	<b>20</b>

\* : la gestion des stages de formation professionnelle pour les salariés a été transférée à la CCISM courant 2008

Sources : SEFI, ISPF